

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : VEHICLE WASH
 Code du produit : 1401530

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Nettoyant polyvalent pour véhicules
 Restrictions d'emploi : Usage industriel et institutionnel seulement

1.3. Fournisseur

Project Clean Inc.
 12 James St N, Suite 201A
 Hamilton, Ontario L8R 2J9
 T 1 800 663 9925
regulatory@projectclean.com - www.projectclean.ca

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Canada	CHEMTREC Chemical Emergency	www.chemtrec.com	1 800 424 9300	24hr/day 7days/week within USA and Canada
Canada	CANUTEC Transportation Emergency	www.canutec.com	1 888 226 8832 *666 on a cell phone	24hr/day 7days/week within USA and Canada

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS CA)

Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1 H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA) :



VEHICLE WASH

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Mention d'avertissement (GHS CA) : Danger

Mentions de danger (GHS CA) : H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H318 - Provoque des lésions oculaires graves

Conseils de prudence (GHS CA) : P260 - Ne pas respirer les mist, vapeurs, or spray.
P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.
P280 - Porter protective gloves, protective clothing, and eye protection.
P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir
P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau .
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P321 - Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires de premiers soins sur la SDS du produit).
P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P405 - Garder sous clef.
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Aucune donnée disponible

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

VEHICLE WASH

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	% m/m
Alkyl (C10-16) benzenesulfonic acid	Benzenesulfonic acid alkyl(C=10-16) derivs.	n° CAS: 68584-22-5	3 – 7
N,N-bis(hydroxyethyl)coco amides	N,N-bis(2-hydroxyethyl) cocoamide	n° CAS: 68603-42-9	3 – 7
Pentasodium triphosphate	Sodium tripolyphosphate	n° CAS: 7758-29-4	1 – 5
C9-11, Ethoxylated Alcohol	(C9-C11) Alkyl alcohol, ethoxylate	n° CAS: 68439-46-3	1 – 5
Sodium xylenesulphonate	Benzene sulfonic acid, dimethyl-, sodium salt	n° CAS: 1300-72-7	1 – 5
Sodium hydroxide	Sodium hydroxide	n° CAS: 1310-73-2	0,1 – 1

**The exact concentrations have been withheld as a trade secret. Les concentrations exactes ont été retenues en tant que secret commercial.*

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des mesures de premiers secours

- Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- Premiers soins après contact avec la peau : Rincer la peau à l'eau ou Se doucher. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Appeler immédiatement un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.
- Premiers soins général : Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

- Symptômes/effets après contact avec la peau : Brûlures.
- Symptômes/effets après contact oculaire : Lésions oculaires graves.
- Symptômes/effets après ingestion : Brûlures.
- Symptômes chroniques : No effects known.
- Symptômes/Effets attendus, aigus et différés : Corrosion of the eye tissue. Peut provoquer de graves brûlures. Irritant pour le tractus digestif. Peut provoquer des brûlures.

VEHICLE WASH

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement : Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques.

5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Mesures générales : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Lunettes anti-éclaboussures ou écran facial avec des lunettes de sécurité. Gants (EN 374). Protective clothing (EN 14605 or EN 13034).

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les mist, vapeurs, or spray.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

Procédures d'urgence : Aérer la zone. Éloigner le personnel superflu. Empêcher la pénétration du produit dans les égouts, les sous-sols, les fosses, ou tout autre endroit où son accumulation pourrait être dangereuse. Réutiliser si possible. Autrement, éliminer les matériaux récupérés conformément à toutes les réglementations locales, provinciales ou fédérales.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

VEHICLE WASH

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.
Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les mist, vapeurs, or spray. Porter un équipement de protection individuel.
Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage : Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
Produits incompatibles : Peroxydes organiques. Nitrate d'ammonium (AN). Flammable liquids.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Sodium hydroxide (1310-73-2)	
USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Sodium hydroxide
OSHA PEL TWA [1]	2 mg/m ³
Référence réglementaire (US-OSHA)	OSHA Annotated Table Z-1

8.2. Contrôles techniques appropriés

- Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Vêtements de protection - sélection du matériau:
Caoutchouc nitrile/PVC
Protection des mains:
Gants de protection
Protection oculaire:
Lunettes de sécurité

VEHICLE WASH

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Liquide clair et rose.
Couleur	: rose
Odeur	: Lemon odour
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 9,5 – 10,5
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: > 100 °C
Température d'auto-inflammation	: Non auto-inflammable
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité	: Aucune donnée disponible, Non applicable
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20°C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 1 – 1,05
Solubilité	: Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Mince comme l'eau
Propriétés explosives	: Le produit n'est pas explosif.
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

VEHICLE WASH

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	: Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	: Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
Matières incompatibles	: Liquides inflammables. Ammonium nitrate. Organic peroxides. Oxidizer.
Produits de décomposition dangereux	: Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.
Temps de durcissement:	: Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Non classé.
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé.
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé.

VEHICLE WASH	
DL50 orale rat	14119,5 mg/kg
DL50 cutanée rat	133136 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat	22,3 mg/l/4h
ATE CA (oral)	14119,5 mg/kg de poids corporel
ATE CA (Cutané)	133136 mg/kg de poids corporel
ATE CA (vapeurs)	22,3 mg/l/4h
ATE CA (poussières,brouillard)	22,3 mg/l/4h
Pentasodium triphosphate (7758-29-4)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
DL50 cutanée lapin	> 4640 mg/kg de poids corporel Animal: rabbit
CL50 Inhalation - Rat	> 0,39 mg/l Animal: rat, Guideline: EPA OPP 81-3 (Acute inhalation toxicity)

VEHICLE WASH

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Sodium hydroxide (1310-73-2)	
DL50 cutanée lapin	1350 mg/kg
ATE CA (Cutané)	1350 mg/kg de poids corporel
Alkyl (C10-16) benzenesulfonic acid (68584-22-5)	
DL50 orale rat	1350 (500 – 2000) mg/kg Source: IUCLID;
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg de poids corporel Animal: rabbit, Guideline: OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity), Remarks on results: other:
CL50 Inhalation - Rat	> 1,9 mg/l Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 403 (Acute Inhalation Toxicity), Remarks on results: other:
ATE CA (oral)	1350 mg/kg de poids corporel
ATE CA (poussières,brouillard)	1,5 mg/l/4h
C9-11, Ethoxylated Alcohol (68439-46-3)	
DL50 orale rat	1378 mg/kg (Rat, Oral)
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg (Rabbit, Dermal)
ATE CA (oral)	1378 mg/kg de poids corporel
N,N-bis(hydroxyethyl)coco amides (68603-42-9)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg (Rat, Oral)
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg Source: NLM; ChemIDPlus;
Sodium xylenesulphonate (1300-72-7)	
DL50 orale rat	> 7000 mg/kg de poids corporel (OECD 401: Acute Oral Toxicity, Rat, Male / female, Experimental value, Oral, 14 day(s))
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg de poids corporel (Equivalent or similar to OECD 402, Rabbit, Experimental value, Dermal, 14 day(s))
CL50 Inhalation - Rat	> 6,41 mg/l (Equivalent or similar to OECD 403, 232 minutes, Rat, Male / female, Experimental value, Inhalation (aerosol), 14 day(s))

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

VEHICLE WASH

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) : Non classé

Pentasodium triphosphate (7758-29-4)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) : Non classé

Alkyl (C10-16) benzenesulfonic acid (68584-22-5)	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	500 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 407 (Repeated Dose 28-Day Oral Toxicity Study in Rodents)
NOAEL (dermique,rat/lapin,90 jours)	> 1000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 410 (Repeated Dose Dermal Toxicity: 21/28-Day Study)

Danger par aspiration : Non classé

Voies d'exposition possibles : Contact avec la peau et les yeux. Inhalation. Ingestion.
Symptômes/Effets attendus, aigus et différés : Corrosion of the eye tissue. Peut provoquer de graves brûlures. Irritant pour le tractus digestif. Peut provoquer des brûlures.
Symptômes/effets après contact avec la peau : Brûlures.
Symptômes/effets après contact oculaire : Lésions oculaires graves.
Symptômes/effets après ingestion : Brûlures.
Symptômes chroniques : No effects known.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Le produit non neutralisé peut être dangereux pour les organismes aquatiques.

Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme) : Non classé

Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme) : Non classé

VEHICLE WASH	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	Aucune donnée disponible
Pentasodium triphosphate (7758-29-4)	
CL50 - Poissons [1]	590 mg/l Source: ECOTOX
CE50 - Crustacés [1]	> 100 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-2,71 Source: Ecological Structure Activity Relationships

VEHICLE WASH

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Alkyl (C10-16) benzenesulfonic acid (68584-22-5)	
CL50 - Poissons [1]	3 mg/l Source: IUCLID
CE50 - Crustacés [1]	2,9 mg/l Source: IUCLID
CE50 72h - Algues [1]	> 1000 mg/l Test organisms (species): Pseudokirchneriella subcapitata (previous names: Raphidocelis subcapitata, Selenastrum capricornutum)
CE50 96h - Algues [1]	170 mg/l Source: IUCLID
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	2
N,N-bis(hydroxyethyl)coco amides (68603-42-9)	
CL50 - Poissons [1]	4 mg/l (96 h, Brachydanio rerio, Semi-static system)
CE50 - Crustacés [1]	2,39 mg/l (48 h, Daphnia pulex)
CE50 96h - Algues [1]	2,2 mg/l (OECD 201: Alga, Growth Inhibition Test, Scenedesmus subspicatus)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	3,52 (Calculated)
Sodium xylenesulphonate (1300-72-7)	
CL50 - Poissons [1]	> 1000 mg/l (EPA OTS 797.1400, 96 h, Oncorhynchus mykiss, Static system, Fresh water, Experimental value)
CE50 - Crustacés [1]	> 1000 mg/l (EPA OTS 797.1300, 48 h, Daphnia magna, Static system, Fresh water, Experimental value)
CE50 96h - Algues [1]	≥ 230 mg/l (EPA OTS 797.1050, Selenastrum capricornutum, Static system, Fresh water, Experimental value)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-3,12 (Experimental value, EU Method A.8: Partition Coefficient, 20 °C)
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	1,42 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Calculated value)

12.2. Persistance et dégradabilité

VEHICLE WASH

Persistance et dégradabilité

Contains readily biodegradable component(s).

C9-11, Ethoxylated Alcohol (68439-46-3)	
Persistance et dégradabilité	Readily biodegradable in water.

VEHICLE WASH

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Alkyl (C10-16) benzenesulfonic acid (68584-22-5)	
Mobilité dans le sol	1064
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	2
N,N-bis(hydroxyethyl)coco amides (68603-42-9)	
Mobilité dans le sol	45,02
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	3,52 (Calculated)
Sodium xylenesulphonate (1300-72-7)	
Tension de surface	71 mN/m (20 °C, 90 %, EU Method A.5: Surface tension)
Écologie - sol	Highly mobile in soil.
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	1,42 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Calculated value)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-3,12 (Experimental value, EU Method A.8: Partition Coefficient, 20 °C)

12.5. Autres effets néfastes

Ozone : Non classé

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

- Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
- Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Contenant non rechargeable. Ne pas réutiliser ou reemplir ce contenant. Offrez pour le recyclage, si disponible ou percez et jetez dans une décharge sanitaire.
- Écologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport (TDG) : Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

TDG
Classe(s) de danger pour le transport (TDG) : Non applicable

VEHICLE WASH

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (TDG) : Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

TDG

Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Directives nationales

Pentasodium triphosphate (7758-29-4)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Sodium hydroxide (1310-73-2)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Alkyl (C10-16) benzenesulfonic acid (68584-22-5)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

C9-11, Ethoxylated Alcohol (68439-46-3)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

N,N-bis(hydroxyethyl)coco amides (68603-42-9)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Sodium xylenesulphonate (1300-72-7)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

VEHICLE WASH

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

15.2. Réglementations internationales

Pentasodium triphosphate (7758-29-4)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

Sodium hydroxide (1310-73-2)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

Alkyl (C10-16) benzenesulfonic acid (68584-22-5)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif

C9-11, Ethoxylated Alcohol (68439-46-3)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

N,N-bis(hydroxyethyl)coco amides (68603-42-9)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

Sodium xylenesulphonate (1300-72-7)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

SECTION 16: Autres informations

Date d'émission : 12-29-2023

Textes complet des phrases H:

H318	Provoque des lésions oculaires graves
------	---------------------------------------

L'utilisateur est responsable de fournir un lieu de travail sécuritaire en se basant sur l'information de santé et sécurité exposée par ce guide. Project Clean Inc. n'assume aucune responsabilité en cas de dommages ou de pertes attribuables à la manutention ou à l'utilisation inadéquates de ce produit.

L'information retrouvée sur la fiche de données de sécurité provient de sources récentes et semble tout à fait fiable.